

Déjà 16 000 paraphes pour le référendum sur le logement

Le texte des opposants à la politique du logement votée par le Grand Conseil sera déposé auprès de l'Etat le 2 août. Le comité référendaire a cependant déjà fait le plein

Seize mille signatures alors que douze mille sont nécessaires. Le comité référendaire «Non à une pénurie de logements planifiée par la loi» a annoncé hier que sa campagne allait bon train. «A ce stade, nous n'avons plus besoin de continuer la récolte», déclare Olivier Feller, directeur de la Chambre vaudoise immobilière.

Avec les milieux économiques et patronaux, les représentants des propriétaires s'opposent au «paquet logement» voté en mai dernier par le Grand Conseil. La nouvelle loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) qui est sortie des travaux du parlement a fait l'objet de très longs pourparlers qui se sont étendus sur près de deux ans.

Alors que l'ASLOCA a retiré peu après le vote des députés son initiative contre la pénurie, les milieux immobiliers entendent faire barrage à la copie défendue par la conseillère d'Etat Verte, Béatrice Métraux. Ils contestent en particulier le droit de préemption permettant aux communes de racheter des biens (terrains ou maisons) en priorité. Ils stigmatisent aussi un durcissement du régime

«Il y a de l'incertitude dans ce contexte où les gens ont eu le sentiment de se faire avoir par la LAT»



Olivier Feller
Directeur
de la Chambre
vaudoise immobilière

d'autorisation pour les rénovations des vieux immeubles qui irait à fin contraire des nécessaires transformations en vue d'économies d'énergie.

Olivier Feller estime que le sujet devra être bien expliqué lors de la campagne: «C'est un thème compliqué. Lors de la récolte, nous avons perçu une incertitude face à l'arrivée du nouveau droit de préemption et cela d'autant plus dans un contexte où les gens ont eu le sentiment de se faire avoir par la LAT.»

Béatrice Métraux ne souhaite pas s'exprimer pour l'instant, préférant attendre le dépôt officiel des signatures et leur validation. Selon toute vraisemblance, la votation ne pourra pas avoir lieu en septembre, en même temps que les prochains scrutins fédéraux, les délais étant trop courts. Les prochaines échéances portent à novembre, voire à février. «Il est probable que le Conseil d'Etat n'ira pas au-delà, prophétise Olivier Feller. Les dates suivantes tombent sur les élections cantonales.» **L. BS**